



RÈGLES DE CONDUITE - ÉCOLE D'ÉTÉ

Afin de permettre à tous de vivre d'agréables moments durant notre école d'été, nous vous demandons de bien lire les règles ci-dessous. Merci de votre précieuse collaboration!

1. RELATIVEMENT AU RESPECT ET À LA COLLABORATION

1. Les membres du conseil d'administration, les entraîneuses, entraîneurs, les intervenantes et intervenants hors-glace, les responsables du camp pédagogique, les patineuses, patineurs et les parents doivent être respectés et doivent agir avec respect en tout temps, que ce soit par le biais de communications verbales ou écrites. Ces communications incluent celles sur les réseaux sociaux.
2. Toutes ces personnes doivent agir avec bienveillance envers l'autre. La collaboration est importante. Si l'on constate qu'une patineuse ou un patineur ne va pas bien ou aurait besoin d'aide, il est important d'aviser rapidement un adulte responsable (entraîneur, intervenant hors-glace ou responsable du camp pédagogique) sur glace.
3. Les patineuses et patineurs devront faire attention au matériel mis à leur disposition ainsi qu'à celui des pairs.

2. RELATIVEMENT AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE PATINAGE

4. Chaque patineuse et patineur apporte sa bouteille d'eau, ses protège-lames, ses programmes musicaux, une paire d'espadrilles, son tapis de yoga ou une serviette, son désinfectant personnel, une boîte de mouchoirs (au besoin).
L'identification du matériel est fortement suggérée.
5. Les parents ne peuvent discuter avec leur enfant sur le bord de la patinoire. Ils sont les bienvenus dans les estrades.
6. Aucune nourriture ou gomme à mâcher n'est tolérée sur la glace.
7. Le port du jeans est défendu sur la patinoire en tout temps. Des vêtements adaptés pour chaque activité sont exigés.
8. Les cheveux longs doivent toujours être attachés en tout temps.
9. Le port de bijoux (bracelets, boucles d'oreilles sans fermoir) ou de tout autre objet susceptible de tomber est interdit.

10. Les patineuses et patineurs doivent être ponctuels. Pour les niveaux plus avancés, cela signifie de planifier un échauffement hors-glace d'au moins 15 minutes avant la mise des patins. Les plus jeunes patineurs et patineuses doivent être prêts dès la première minute des activités hors-glace dirigées. Un adulte facilitera la transition entre les activités.

3. RELATIVEMENT AU FONCTIONNEMENT SUR GLACE

11. Une entraîneuse ou un entraîneur doit obligatoirement superviser la glace pour que les patineuses et patineurs puissent patiner.
12. Lors du patinage arrière, chaque patineuse et patineur suit sa trajectoire des yeux afin d'éviter tout autre patineuse ou patineur.
13. Les sauts sont exécutés aux extrémités de la patinoire et les pirouettes entre les deux lignes bleues (centre de la patinoire).
14. Suite à l'exécution d'un saut, toute patineuse et tout patineur longe la bande et visualise où il pourrait faire le suivant.
15. Lors de la pratique de solos, repérer le ou la soliste qui a priorité sur la glace.
16. Si un incident se produit entre deux patineurs et patineuses, les entraîneurs et entraîneuses sont les premiers responsables pour discuter de l'incident et des possibles correctifs à apporter.
17. S'il y a un accident sur la glace, un entraîneur ou une entraîneuse est rapidement avisé et un rapport d'accident sera rédigé, si nécessaire, aux fins d'assurances.
18. Lors de l'arrivée de la resurfaçuse, les patineuses, patineurs, entraîneurs et entraîneuses quittent rapidement la glace.

Pour toute insatisfaction ou question, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante :

ecole.EDISA@gmail.com

Il nous fera plaisir de prendre contact avec vous pour répondre à vos questions et commentaires, et ainsi, prendre rendez-vous au besoin pour discuter.